

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2018**

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2018**

**CONTENU**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 13
Annexe 1 - État des résultats par programmes	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

### Observations

Les états financiers de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion avec réserve en date du 21 juin 2017.

Sans modifier notre opinion d'audit, nous attirons l'attention du lecteur à la note 3 qui décrit l'application d'un redressement affecté aux exercices antérieurs et son impact sur les chiffres comparatifs.

Edmonton, AB  
11 juin 2018

  
Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
<b>PRODUITS</b>		
Subventions fédérales (Note 13)	947 980 \$	963 395 \$
Subventions provinciales (Note 14)	769 089	809 259
Inscriptions et frais	80 751	49 097
Commandites et partenaires	30 700	4 960
Autres revenus	25 529	3 207
Autres subventions	14 500	8 808
Revenus de location	14 445	15 309
Amortissement des apports reportés (Note 12)	9 685	5 355
Intérêts	663	502
Frais de gestion	<u>-</u>	<u>5 160</u>
	<u>1 893 342</u>	<u>1 865 052</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 131 121	1 051 338
Honoraires (Note 15)	204 889	262 314
Frais de déplacement, repas et hébergement	203 359	186 435
Frais légaux et de comptabilité	88 554	25 030
Frais de bureau	76 493	79 440
Location de bureaux et de salles	70 715	71 419
Cotisations et abonnements	35 134	21 041
Frais de publicité et de promotion	25 535	82 655
Équipement et location d'équipement	18 790	37 556
Charge d'amortissement	12 788	10 151
Frais de formation	12 142	6 381
Assurances	3 709	3 990
Partenariats	2 270	974
Achats	1 447	2 754
Frais bancaires	1 301	1 571
Frais relatifs aux véhicules	1 198	797
Créances irrécouvrables	492	348
Charges diverses	275	2 402
Dons	<u>-</u>	<u>6 693</u>
	<u>1 890 212</u>	<u>1 853 289</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE</b>	<u>3 130</u>	<u>11 763</u>
<b>AUTRE POSTE</b>		
Gain cession d'immobilisations corporelles	<u>2 980</u>	<u>-</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>6 110</u> \$</u>	<u><u>11 763</u> \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

2.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018**

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé d'affectation (Note 2-h)	Non-grevé d'affectation	Total <u>2018</u>	Total <u>2017</u> (redressé)
Solde au début, déjà établi	125 759 \$	180 647 \$	12 771 \$	319 177 \$	242 942 \$
Redressement affecté aux exercices antérieurs (Note 3)	<u>(111 062)</u>	<u>(115 030)</u>	<u>115 998</u>	<u>(111 094)</u>	<u>(46 622)</u>
Solde au début redressé	14 697 \$	64 617 \$	128 769 \$	208 083 \$	196 320 \$
Excédent des produits sur les charges	(3 103)	-	9 213	6 110	11 763
Investi en immobilisations corporelles	23 989	-	(23 989)	-	-
Gain cession d'immobilisations corporelles	(2 980)	-	2 980	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>3 290</u>	<u>(3 290)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde, à la fin de l'exercice</b>	<b><u>32 603</u> \$</b>	<b><u>67 907</u> \$</b>	<b><u>113 683</u> \$</b>	<b><u>214 193</u> \$</b>	<b><u>208 083</u> \$</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**31 mars 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse (Note 4)	109 819 \$	209 641 \$
Créances (Note 5)	158 747	179 055
TPS à recevoir	11 231	10 506
Stocks	4 886	6 333
Frais payés d'avance	<u>4 321</u>	<u>2 955</u>
<b>TOTAL ACTIF À COURT TERME</b>	<b>289 004</b>	<b>408 490</b>
PLACEMENTS (Note 6)	65 959	51 920
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	<u>55 206</u>	<u>36 243</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>410 169</u> \$</b>	<b><u>496 653</u> \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	87 663 \$	78 986 \$
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 10)	28 339	30 020
Revenus reportés (Note 11)	<u>57 370</u>	<u>158 018</u>
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>173 372</b>	<b>267 024</b>
APPORTS REPORTÉS (Note 12)	<u>22 604</u>	<u>21 546</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>195 976</u></b>	<b><u>288 570</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations corporelles	32 603	14 697
Actif net grevé d'affectation	67 907	64 617
Actif net non-grevé d'affectation	<u>113 683</u>	<u>128 769</u>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b><u>214 193</u></b>	<b><u>208 083</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>410 169</u> \$</b>	<b><u>496 653</u> \$</b>

Approuvé par les Directeurs:

\_\_\_\_\_, Directeur

\_\_\_\_\_, Directeur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE (A.C.F.) INC.**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	6 110 \$	11 763 \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	12 788	10 151
Amortissement des apports reportés	(9 685)	(5 355)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	<u>(2 980)</u>	<u>-</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	6 233	16 559
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	20 583	(7 906)
Intérêts à recevoir	(275)	1
Stocks	1 447	(3 268)
Frais payés d'avance	(1 366)	(1 449)
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 637	(32 098)
Salaires et cotisations sociales à payer	(1 681)	6 199
Taxes sur les produits et services	(725)	324
Revenus reportés	<u>(100 648)</u>	<u>21 352</u>
	<u>(70 795)</u>	<u>(286)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations	<u>10 743</u>	<u>13 879</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Montant reçu pour disposition d'immobilisations corporelles	9 990	-
Achats d'immobilisations corporelles	(35 721)	(23 213)
Achat de dépôts à terme	<u>(14 039)</u>	<u>(379)</u>
	<u>(39 770)</u>	<u>(23 592)</u>
Diminution nette de la trésorerie	(99 822)	(9 999)
Encaisse au début de l'exercice	<u>209 641</u>	<u>219 640</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b><u>109 819 \$</u></b>	<b><u>209 641 \$</u></b>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) Inc. est l'organisme porte-parole de la francophonie en Saskatchewan. Elle a pour but de protéger, défendre et promouvoir les droits des francophones dans la province de la Saskatchewan. L'ACF est un organisme sans but lucratif incorporé sous la loi des corporations de la Saskatchewan et est, de ce fait, exonéré d'impôt selon l'article 149 de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Les subventions représentent 91 % des revenus de l'ACF (2017 - 95 %).

**2. CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers de l'ACF ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif (NCCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

**Comptabilisation des produits**

- a) L'ACF applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres revenus, les revenus de location, les inscriptions et frais sont constatés à titre de produits au moment où la vente ou l'évènement a lieu.

**Apports reçus sous forme de biens et services**

- b) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'ACF à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**Utilisation d'estimations**

- c) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- d) La politique de l'ACF consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et la marge de crédit.

**Instruments financiers**

- e) L'ACF évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre des apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir, des intérêts à recevoir, des parts sociales et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer, des salaires et cotisations sociales à payer.

**Dépréciation**

- f) Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**Stocks**

- g) Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts pour réaliser les ventes. Les stocks sont principalement composés de chandails « Affiche ta francophonie » et sont vendus à un prix symbolique afin de promouvoir la communauté fransaskoise.

**Immobilisations corporelles**

- h) Les immobilisations corporelles ayant un coût excédant 500 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où aucun amortissement n'est reconnu.

Véhicules	5 ans Amortissement linéaire
Matériel informatique	3 ans Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'ACF, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**Actif net grevé d'affectation interne**

- i) Réserve pour éventualités: Selon sa politique 3.5 La réserve, l'ACF doit maintenir un fonds de réserve pour faire face aux besoins imprévus de l'ACF. La politique stipule que l'ACF peut transférer annuellement, en tenant compte de sa situation financière, un minimum de 1,5 % de ses revenus auto-générés.

**Ventilation des charges**

- j) Les charges reliées spécifiquement à un projet sont comptabilisées directement dans ce projet. Les charges communes sont comptabilisées aux résultats et ensuite attribuées aux autres projets selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le projet qui est budgété selon les ententes de contributions. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un projet ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce projet.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans les ententes de contributions. Si aucun frais d'administration n'a été attribué dans une entente pour un projet, un montant équivalent à 15 % des revenus sera alloué, à titre de frais d'administraton, à ce projet.

**3. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS**

L'ACF est un organisme dont la moyenne des produits des exercices antérieurs excède 500 000 \$ et aurait dû comptabiliser ses immobilisations corporelles conformément au chapitre 4431 - « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » de la partie III du Manuel de CPA Canada. En conséquence, le solde de l'actif net au 1ier avril 2017 a diminué de 111 094 \$ et les états financiers de l'exercice clos du 31 mars 2017 ont été redressés et les montants suivants ont été modifiés:

<b>Résultats</b>	Augmentation (Diminution)
<u>Produits</u>	
Subventions fédérales	(10 981) \$
Subventions provinciales	(2 898)
Amortissement des apports reportés	<u>5 355</u>
	<u>(8 524)</u>
<u>Charges</u>	
Équipement et location d'équipement	(30 068) \$
Charge d'amortissement	<u>10 151</u>
	<u>(19 917)</u>
<b>Augmentation de l'excédent des produits sur les charges</b>	<u><u>11 393</u></u> \$

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**3. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (suite)**

<b>Bilan</b>	Augmentation (Diminution)
<u>Actif</u>	
Véhicules	9 990 \$
Matériel informatique	59 524
Mobilier et équipement	(89 537)
Amortissement accumulé - Véhicules	(7 992)
Amortissement accumulé - Matériel informatique	(29 533)
Amortissement accumulé - Mobilier et équipement	<u>(31 968)</u>
<u>Passif et Actif net</u>	
Apports reportés	21 546 \$
Actif net investi en immobilisations corporelles	(111 062)
Actif net grévé d'affectation	(116 030)
Actif net non-grévé d'affectation	<u>115 998</u>

**4. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTIONS**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Encaisse grevée d'affectations externes - revenus reportés	57 370 \$	158 018 \$
Encaisse non-grevée d'affectations	<u>52 449</u>	<u>51 623</u>
Total de l'encaisse	<u>109 819 \$</u>	<u>209 641 \$</u>

**5. CRÉANCES**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Comptes clients	38 499 \$	28 638 \$
Subventions à recevoir	119 857	150 301
Intérêts à recevoir	<u>391</u>	<u>116</u>
	<u>158 747 \$</u>	<u>179 055 \$</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**6. PLACEMENTS**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Parts sociales - Affinity Credit Union	20 \$	20 \$
20 Parts sociales - La Coopérative des publications fransaskoises	1 000	1 000
Dépôt à terme, 2 %, échéant en septembre 2020	<u>64 939</u>	<u>50 900</u>
	<u>65 959</u> \$	<u>51 920</u> \$

Le dépôt à terme est affecté à l'actif net grevé d'affectations internes de la réserve pour éventualités.

**7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Amortissement		Valeur comptable nette	
	<u>Coût</u>	<u>Cumulé</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Véhicules	14 665 \$	- \$	14 665 \$	1 998 \$
Matériel informatique	63 907	41 666	22 241	29 991
Mobilier et équipement	<u>43 037</u>	<u>24 737</u>	<u>18 300</u>	<u>4 254</u>
	<u>121 609</u> \$	<u>66 403</u> \$	<u>55 206</u> \$	<u>36 243</u> \$

**8. MARGE DE CRÉDIT**

L'ACF a une marge de crédit autorisée au montant de 46 000 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur les parts sociales et la trésorerie auprès de la caisse Affinity. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 0,50 %. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant les exercices 2018 et 2017.

**9. CARTES DE CRÉDIT**

L'ACF détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 9 500 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 19,90 %. Le solde à payer sur la carte de crédit au 31 mars 2018 est 8 925 \$ (2017 - 0 \$).

**10. REMISES GOUVERNEMENTALES**

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 27 593 \$ (2017 - 28 493 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**11. REVENUS REPORTÉS**

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Patrimoine canadien - projet	20 812 \$	-	7 920 \$	12 892 \$
Ministère de l'Éducation	56 500	181 000	199 645	37 855
Ministère de l'Économie	71 231	535 138	606 369	-
Inscriptions Camp Voyageur	<u>9 475</u>	<u>43 210</u>	<u>46 062</u>	<u>6 623</u>
	<u>158 018 \$</u>	<u>759 348 \$</u>	<u>859 996 \$</u>	<u>57 370 \$</u>

**12. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent le solde non-amorti des apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Balance d'ouverture	21 546 \$	13 022 \$
Apports reçus : bailleurs de fonds	10 743	13 879
Montants amortis aux résultats	<u>(9 685)</u>	<u>(5 355)</u>
Balance de fermeture	<u>22 604 \$</u>	<u>21 546 \$</u>

**13. SUBVENTIONS FÉDÉRALES**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Patrimoine canadien - programmation	506 000 \$	506 000 \$
Patrimoine canadien - foires francophones	7 920	7 188
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	257 334	298 046
Emploi et développement social Canada	132 590	148 362
Diversification de l'économie de l'Ouest	40 365	-
Jeunesse Canada au travail	<u>3 771</u>	<u>3 799</u>
	<u>947 980 \$</u>	<u>963 395 \$</u>

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**14. SUBVENTIONS PROVINCIALES**

	<u>2018</u>	<u>2017</u> (redressé)
Ministère de l'Éducation	199 645 \$	275 319 \$
Ministère de l'Économie	556 444	520 940
Community Initiatives Fund	10 000	10 000
SAIC - Gouvernement du Québec	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>
	<u>769 089</u> \$	<u>809 259</u> \$

**15. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES**

L'ACF a versé des honoraires aux députés selon les politiques administratives pour leurs réunions de travail et celui de représentation. Un total de 45 538 \$ a été versé en 2018 (2017 - 63 180 \$). Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Ces montants sont inclus dans le compte « Honoraires » à l'état des résultats.

**16. ENGAGEMENTS**

L'ACF s'est engagée en vertu de deux baux pour la location d'espaces à bureau qui viennent à échéance respectivement en avril 2020 et en mai 2023 et comprennent les versements suivant pour les prochains exercices :

2019	55 294 \$
2020	55 294
2021	42 263
2022	41 078
2023	<u>6 846</u>
	<u>200 775</u> \$

**17. FONDS DE DOTATION**

Un fonds de dotation a été créé en 2007 auprès de La Fondation fransaskoise portant le nom « Fonds de l'Assemblée communautaire fransaskoise ». Le mandat de ce fonds est d'augmenter la capacité de la communauté fransaskoise de développer des programmes et des services en français dans le domaine des sports et loisirs ainsi que d'appuyer financièrement des projets liés au fonctionnement de l'ACF, incluant le remboursement des dépenses électorales des candidats aux élections de la communauté fransaskoise.

La valeur du fonds au 31 août 2017 était de 77 648 \$ (2016 - 72 058 \$).

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2018**

**18. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'ACF, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

**Risque de crédit :**

L'ACF est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et intérêts à recevoir.

**Risque de taux d'intérêt :**

L'ACF est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe, comme la carte de crédit, assujettissent l'ACF à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'ACF est exposée à ce type de risque principalement par son dépôt à terme, sa carte de crédit et sa marge de crédit.

**Risque de liquidité :**

L'ACF est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

**19. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres comparatives de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.**  
**Annexe - État des résultats par programmes**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018**

	Emploi & Immigration	Programmation	Éducation	Emploi et Dév. Social Canada	Diversification Économie de l'Ouest	Foires francophones	TOTAL
<b>PRODUITS</b>							
Subventions fédérales	257,335	506,000	9,883	126,477	40,365	7,920	947,980
Subventions provinciales	554,520	4,923	209,646	-	-	-	769,089
Inscriptions et frais	-	34,689	46,062	-	-	-	80,751
Commandites et partenaires	-	13,700	12,000	-	5,000	-	30,700
Autres revenus	-	24,453	1,076	-	-	-	25,529
Autres subventions	-	12,000	2,500	-	-	-	14,500
Revenus de location	-	14,445	-	-	-	-	14,445
Amortissement des apports reportés	-	5,059	-	4,626	-	-	9,685
Intérêts	-	663	-	-	-	-	663
Frais de gestion	-	-	-	-	-	-	-
Contribution de l'organisme	-	(1,718)	-	-	1,718	-	-
	<b>811,855</b>	<b>614,214</b>	<b>281,167</b>	<b>131,103</b>	<b>47,083</b>	<b>7,920</b>	<b>1,893,342</b>
<b>CHARGES</b>							
Salaires et charges sociales	652,154	273,536	140,193	37,714	24,541	2,983	1,131,121
Honoraires	10,052	86,506	29,454	55,335	22,542	1,000	204,889
Frais de déplacement, repas et hébergement	21,144	125,544	55,524	990	-	157	203,359
Honoraires professionnels	8,425	80,129	-	-	-	-	88,554
Frais de bureau	18,921	44,131	10,599	2,612	-	230	76,493
Location de bureaux et salles	33,205	32,964	996	-	-	3,550	70,715
Cotisations et abonnements	14,498	16,368	2,258	2,010	-	-	35,134
Frais de publicité et promotion	1,594	12,378	9,887	1,676	-	-	25,535
Équipement et location d'équipement	11,722	5,464	1,119	485	-	-	18,790
Charge d'amortissement	-	8,162	-	4,626	-	-	12,788
Formation pratique	4,346	1,887	468	5,441	-	-	12,142
Assurances	1,216	1,637	856	-	-	-	3,709
Partenariats	890	-	1,380	-	-	-	2,270
Achats	-	1,448	-	-	-	-	1,448
Frais bancaires	-	443	858	-	-	-	1,301
Frais relatifs aux véhicules	-	1,198	-	-	-	-	1,198
Créances irrécouvrables	-	491	-	-	-	-	491
Charges diverses	-	-	275	-	-	-	275
Dons	-	-	-	-	-	-	-
Allocation des frais administratifs	33,688	(81,202)	27,300	20,214	-	-	-
	<b>811,855</b>	<b>611,084</b>	<b>281,167</b>	<b>131,103</b>	<b>47,083</b>	<b>7,920</b>	<b>1,890,212</b>
Excédent des produits sur charges avant autre poste	-	3,130	-	-	-	-	3,130
Gain cession d'immobilisations corporelles	-	2,980	-	-	-	-	2,980
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>-</b>	<b>6,110</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6,110</b>